



Mairie de Cenves

4 rue de la Madone
Le Bourg
69840 CENVES

Conseil municipal du 20 mars 2026 – Liste des délibérations

08/ Délibération n° 08/2026 examinée le 20/03/2026 – Election du Maire – approuvée

09/ Délibération n° 09/2026 examinée le 20/03/2026 – Détermination du nombre d'adjoint(e) s - approuvée

10/ Délibération n° 10/2026 examinée le 20/03/2026 – Election des adjoints – approuvée

11/ Délibération n° 11/2026 examinée le 20/03/2026 – Indemnités de fonction du Maire et des adjoints – approuvée

Le Maire
Pierre-Yves PELLÉ-BOUDON



Secrétariat : tél. : 04 74 04 60 92 - fax : 04 74 04 61 61 - e-mail : secretariat-mairie@cenves.org
Accueil le lundi de 10 h 00 à 12 h 00, le jeudi de 10 h 30 à 12 h 30 et le samedi de 9 h 30 à 12 h 00

Gîtes communaux : tél. : 04 74 04 67 15 - fax : 04 74 04 61 61 - e-mail : gitesdesejour@cenves.org
Accueil téléphonique les lundis et vendredis de 9 h 30 à 12 h 00